

DESCRIPTION DU PLAN ET DU CONTRÔLE DU SYSTÈME ORGANIQUE DES ALGUES ET DES ALGUES

<b>Nom de l'opérateur</b>					<b>À remplir par le personnel de l'ACERT</b>	
<b>Code de l'opérateur</b> <i>(N/A pour les soumissions initiales)</i>					Nom du responsable de la certification	Code
<b>numéro de TVA</b>					Date d'évaluation :	
<b>Prénom / nom de famille</b>	Propriétaire ou représentant légal				Date de vérification :	
<b>Responsable qualité/personne autorisée à être présente lors de l'inspection</b>	<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame.				Nom de l'inspecteur	Code
Nom		Nom de famille		Téléphone		
Numéro d'identification		e-mail				Date d'inspection:

<b>Portée de la certification biologique pour</b>	<input type="checkbox"/> Culture d'algues	<input type="checkbox"/> Culture d'algues	<b>Unité de transformation/manutention interne</b>	<b>Instructions pour le personnel de l'ACERT</b>
	<input type="checkbox"/> Récolte sauvage d'algues	<input type="checkbox"/> Récolte sauvage d'algues		
			<input type="checkbox"/> Oui, au même endroit <input type="checkbox"/> Oui, mais à un endroit différent <input type="checkbox"/> Non, les produits sont vendus à d'autres opérateurs	<b>ER</b> : Résultats de l'évaluation, à remplir par l'agent de certification qui évalue le plan de système biologique . <b>AR</b> : Résultats de vérification ou résultats d'évaluation d'inspection, à remplir par l'inspecteur. <b>Résultats possibles :</b> <b>C</b> : Conformité ; <b>NC</b> : Non- conformité / non-conformité ; <b>NA</b> : Non applicable. Lors du contrôle, lorsqu'une NC est identifiée, une fiche de non-conformité doit être remplie.
Il vous est demandé de décrire en détail vos activités. Il est obligatoire de maintenir votre OSP à jour ! Veuillez le soumettre annuellement et chaque fois qu'une mise à jour de la description de l'unité, des activités ou des mesures de contrôle survient au cours de l'année de production.				
<b>Type de soumission</b>	<input type="checkbox"/> Initial	<input type="checkbox"/> Annuel	<input type="checkbox"/> Mises à jour	

1	Informations générales	À remplir par le personnel de l'ACERT		
		urgence	RA	Remarques
1.1	Nombre total d'installations			
	de gestion de la qualité maintenus par l'entreprise			
1.2	<input type="checkbox"/> GlobalG.AP .	<input type="checkbox"/> ASC	<input type="checkbox"/> BAP	<input type="checkbox"/> OIN 1400 1
	<input type="checkbox"/> ISO 9001	<input type="checkbox"/> OIN 22000	<input type="checkbox"/> ISO FSSC 22000	<input type="checkbox"/> Other
1.3	Production de	<input type="checkbox"/> produits bio uniquement	<input type="checkbox"/> même biologique et non biologique	<input type="checkbox"/> différents biologiques et non biologiques
	Si différent, listez les produits non biologiques			
1.4	Les formations en Bio ont lieu tous les	<input type="checkbox"/> 2 ans, <input type="checkbox"/> an, <input type="checkbox"/> 6 mois, <input type="checkbox"/> Other		
1.5	Personnel formé en bio	<input type="checkbox"/> Tous, <input type="checkbox"/> Représentant légal, <input type="checkbox"/> Responsable qualité, <input type="checkbox"/> Personnel de manutention, <input type="checkbox"/> Personnel de nettoyage		
1.6	Utilisation de produits OGM	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Destruction des mangroves	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
			Utilisation de rayonnements ionisants	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
				article 11 ; Article 5, point iii), du règlement 2018/848

									Partie III 1.4
--	--	--	--	--	--	--	--	--	----------------

2 Installations et équipements						À remplir par le personnel d'ACERT		
Unités gérées par l'entreprise ( les sites biologiques et non biologiques doivent être décrits ci-dessous)						urgence	RA	Remarques
2.1	Nom ou identifiant de l'unité	Adresse de l'unité (Y compris la latitude et la longitude)	Type d'unité	Espèces	Utilisé pour			
UN		Address Latitude Longitude Online maps link	<input type="checkbox"/> Administration bureau, <input type="checkbox"/> Stockage, <input type="checkbox"/> Other <input type="checkbox"/> <b>Site de production</b> : <input type="checkbox"/> terrestre, <input type="checkbox"/> eau douce, <input type="checkbox"/> eau saumâtre, <input type="checkbox"/> Other <input checked="" type="checkbox"/> Installation basée sur terre / <input type="checkbox"/> mer / rivage <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Organique <input type="checkbox"/> Non-organique <input type="checkbox"/> Les deux			
B		Address Latitude Longitude Online maps link	<input type="checkbox"/> Administration bureau, <input type="checkbox"/> Stockage, <input type="checkbox"/> Other <input type="checkbox"/> <b>Site de production</b> : <input type="checkbox"/> terrestre, <input type="checkbox"/> eau douce, <input type="checkbox"/> eau saumâtre, <input type="checkbox"/> Other <input type="checkbox"/> Installation basée sur terre / <input type="checkbox"/> mer / rivage <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Organique <input type="checkbox"/> Non-organique <input type="checkbox"/> Les deux			
C		Address Latitude Longitude Online maps link	<input type="checkbox"/> Administration bureau, <input type="checkbox"/> Stockage, <input type="checkbox"/> Other <input type="checkbox"/> <b>Site de production</b> : <input type="checkbox"/> terrestre, <input type="checkbox"/> eau douce, <input type="checkbox"/> eau saumâtre, <input type="checkbox"/> Other <input type="checkbox"/> Installation basée sur terre / <input type="checkbox"/> mer / rivage <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Organique <input type="checkbox"/> Non-organique <input type="checkbox"/> Les deux			
d		Address Latitude Longitude Online maps link	<input type="checkbox"/> Administration bureau, <input type="checkbox"/> Stockage, <input type="checkbox"/> Other <input type="checkbox"/> <b>Site de production</b> : <input type="checkbox"/> terrestre, <input type="checkbox"/> eau douce, <input type="checkbox"/> eau saumâtre, <input type="checkbox"/> Other <input type="checkbox"/> Installation basée sur terre / <input type="checkbox"/> mer / rivage <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Organique <input type="checkbox"/> Non-organique <input type="checkbox"/> Les deux			
2.2	<b>Les installations de production sont-elles situées dans des endroits sujets à une contamination par des produits ou des substances non autorisés pour la production biologique, ou par des polluants qui constitueraient le caractère biologique des produits ? (fournissez des explications supplémentaires ci-dessous)</b>					<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Partie III 1.1 et 1.2 du règlement 2018/848 Article 15.1&2 Règlement délégué 2021/1698
	Explication:							
2.3	Source d'eau		La qualité de l'eau est-elle analysée ?		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Partie III 1.2 du règlement 2018/848	
2.4	Pourcentage de sources d'énergie renouvelables (Éolienne, solaire, géothermique, houlomotrice, marémotrice, hydroélectrique, gaz de décharge, biogaz et gaz de station d'épuration)		Type%	Type de source d'énergie :				
2.5	<b>Quel est le type applicable d'installations biologiques demandées ?</b>			<b>Installations applicables (AF)</b>				
	a. <input type="checkbox"/> site de récolte d'algues							
	b. <input type="checkbox"/> site de récolte de micro-algues							

	<b>c.</b> <input type="checkbox"/> unité de culture d'algues et/ou de micro-algues				
	Si « c » est sélectionné, quelle est la période (en jours) d'un cycle de production complet ?				
	<b>Les mesures de séparation organiques et non organiques sont basées sur</b> <i>(Applicable uniquement aux exploitations possédant à la fois des unités de production biologique et non biologique)</i>	<input type="checkbox"/> <b>Applicable</b> / <input type="checkbox"/> <b>Non applicable</b>			
<b>2.6</b>	<input type="checkbox"/> la situation naturelle	Plus d'explications:			
	<input type="checkbox"/> les systèmes de distribution d'eau séparés	Plus d'explications:			
	<input type="checkbox"/> distances	Plus d'explications:			
	<input type="checkbox"/> le flux de marée	Plus d'explications:			
	<input type="checkbox"/> la localisation en amont et en aval de la production biologique	Plus d'explications:			
	<input type="checkbox"/> Other	Plus d'explications:			

<b>3</b>	<b>Plan de gestion durable,</b>	<b>urgence</b>	<b>RA</b>	<b>Remarques</b>
3.1	Un plan de gestion durable proportionné à l'unité de production est joint. <i>(Le contenu de l'évaluation environnementale doit être basé sur l'annexe IV de la directive 85/337/CEE du Conseil.)</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Date d'émission précédente Dernière date d'émission	Partie III 1.5 & 1.9 du règlement 2018/848
3.2	Le le plan de gestion durable est mis à jour chaque année	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Partie III 1.6 du règlement 2018/848
<b>3.3 Le plan de gestion durable détaille :</b>				
un	Les effets environnementaux de l'opération	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Partie III 1.5 & 1.6 du règlement 2018/848
b	le suivi environnemental à entreprendre	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Partie III 1.5 & 1.6 du règlement 2018/848
c	et énumérer les mesures à prendre pour minimiser les impacts négatifs sur les milieux aquatiques et terrestres environnants, y compris, le cas échéant, le rejet de nutriments dans l'environnement par cycle de production ou par an.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Partie III 1.5 & 1.6 du règlement 2018/848
d	la surveillance et la réparation des équipements techniques	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Partie III 1.6 du règlement 2018/848
e	un calendrier de réduction des déchets qui sera mis en place dès le début des opérations	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Partie III 1.9 du règlement 2018/848
F	évaluation environnementale (pour les nouvelles demandes et les opérateurs produisant plus de 20 t de produits aquacoles)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Partie III 1.3 du règlement 2018/848
3.4	L'exploitation utilise de préférence des sources d'énergie renouvelables et recycle des matériaux (détaillé dans le plan de gestion durable)	<input type="checkbox"/> Oui, <input type="checkbox"/> non, <input type="checkbox"/> NA		Partie III 1.9 du règlement 2018/848
3.5	l'utilisation de la chaleur résiduelle doit être limitée à l'énergie provenant de sources renouvelables	<input type="checkbox"/> Oui, <input type="checkbox"/> non, <input type="checkbox"/> NA		Partie III 1.9 du règlement 2018/848
3.6	Pour la récolte des algues, une estimation unique de la biomasse est effectuée dès le départ.	<input type="checkbox"/> Oui, <input type="checkbox"/> non, <input type="checkbox"/> NA		Partie III 1.9 du règlement 2018/848

<b>4</b>	<b>Récolte durable d'algues sauvages (algues et micro-algues),</b>	<b>urgence</b>	<b>RA</b>	<b>Remarques</b>
4.1	<u>Adéquation de la zone de collecte sur la base du cadre ci-dessous :</u>	<input type="checkbox"/> <b>Approprié</b>		Partie III 2.2.(a); 2.4 au règlement

	les zones de culture présentent une haute qualité écologique telle que définie par la directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre d'action communautaire dans le domaine de la politique de l'eau ; et, dans l'attente de sa mise en œuvre, d'une qualité équivalente aux eaux désignées au titre de la directive 2006/113/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2006 relative à la qualité requise des eaux conchylicoles et ne sont pas impropres d'un point de vue sanitaire. Dans l'attente de règles plus détaillées à introduire dans la législation d'application, les algues sauvages comestibles ne doivent pas être collectées dans des zones qui ne répondraient pas aux critères des zones de classe A ou de classe B tels que définis à l'annexe II du règlement (CE) n° 854/2004 de l'Union européenne. Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 fixant les règles spécifiques d'organisation des contrôles officiels des produits d'origine animale destinés à la consommation humaine	<input type="checkbox"/> Inapproprié			2018/848
4.2	La collecte affecte-t-elle la stabilité à long terme de l'habitat naturel ou le maintien des espèces dans la zone de collecte ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			Partie III 2.2 & 2.4 règlement 2018/848
4.3	Les comptabilités documentaires sont-elles tenues dans l'unité ou les locaux permettant à l'opérateur d'identifier et d'ACERT de vérifier que les récolteurs ont fourni uniquement des algues sauvages produites conformément au règlement 2018/848 ? (informations minimales : date, heure, produit, poids (kg ou tonnes), lieu de récolte, coordonnées, numéro de lot)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			Partie III 1.11 du règlement 2018/848
4.4	La récolte est-elle effectuée de manière à ce que les quantités récoltées n'entraînent pas d'impact significatif sur l'état du milieu aquatique ? <b>dans le plan de gestion durable</b> les quantités maximales pouvant être récoltées sans entraîner d'impact significatif sur l'état du milieu aquatique )	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			Partie III 1.5 & 2.2.(a) & 3.1.6.9 du règlement 2018/848
4.5	Des mesures doivent être prises pour garantir que les algues peuvent se régénérer, telles que la technique de récolte, les tailles minimales, les âges, les cycles de reproduction ou la taille des algues restantes. ( les informations pertinentes doivent être détaillées <b>dans le plan de gestion durable</b> )	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			Partie III 3.1.5 & 3.1.6 du règlement 2018/848
4.6	<b>Si les algues sont récoltées dans une zone de récolte partagée ou commune</b> , les preuves documentaires expliquent-elles et contrôlent-elles que la récolte totale est conforme à cette norme ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			Partie III 1.11 du règlement 2018/848
4.7	Les registres obligatoires fournissent-ils la preuve d'une gestion durable et de l'absence d'impact à long terme sur les zones de récolte ? (Documents obligatoires : Estimation de récolte (volumes) par saison ; Rendement annuel durable pour chaque planche.)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			Partie III 1.11 du règlement 2018/848
4.8	Les autres informations:				

5 Organigramme(s) du produit					À remplir par le personnel de l'ACERT		
S/N	Code de l'organigramme interne (si seulement)	Produits à base d'algues ou d'algues	Ci-joint	Utilisé pour	urgence	RA	Remarques
1			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Organique <input type="checkbox"/> Non-organique			
2			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Organique <input type="checkbox"/> Non-organique			
3			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Organique <input type="checkbox"/> Non-organique			

6 Fournisseurs				À remplir par le personnel de l'ACERT		
S/N	Nom du fournisseur	Fournisseur de	Certificat biologique	urgence	RA	Remarques
1			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			

2			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
3			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			

7 Détails sur la production d'algues et d'algues											A remplir par Personnel de l'ACERT				
S/N	Nom des algues/algues	Nom scientifique	Code CN (8 chiffres)	Année	Des installations de production (UN F)	Début annuel (tonnes)	Ajouts		Déménagements		Production annuelle estimée (tonnes)	Période de production	urgence	RA	Remarques
							Achats (tonnes)	Autoproduit (tonnes)	Récolte/collecte (tonnes)	déchets/autres (tonnes)					
1				Année actuelle											
				Année précédente											
2				Année actuelle											
				Année précédente											

8	Cultivation	<input type="checkbox"/> Applicable / <input type="checkbox"/> Non applicable	urgence	RA	Remarques
b.1	La densité de culture ou l'intensité opérationnelle doit être enregistrée et doit maintenir l'intégrité de l'environnement aquatique en garantissant que la quantité maximale d'algues pouvant être supportée sans effets négatifs sur l'environnement n'est pas dépassée.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			Partie III 2.3 & 3.1.5.3 du règlement 2018/848
	Fournissez ci-dessous une explication sur la manière dont l'exigence ci-dessus est satisfaite.				
8.2	L'exploitation réutilise-t-elle ou recycle-t-elle, lorsque cela est possible, les cordes et autres équipements utilisés pour la culture des algues ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			Partie III 2.3.4 du règlement 2018/848
	Fournissez des explications supplémentaires :				
8.3	<b>Applicable aux opérations de culture d'algues qui ont lieu dans la zone côtière.</b>	<input type="checkbox"/> En vigueur / <input type="checkbox"/> Non applicable			
UN	L'exploitation applique-t-elle des pratiques durables qui sont utilisées à toutes les étapes de la production, depuis la collecte des algues juvéniles jusqu'à la récolte ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			Partie III 2.2.2 (a) du règlement 2018/848
	Plus d'explications:				
B	L'opération garantit le maintien d'un large pool génétique. La collecte d'algues juvéniles dans la nature devrait avoir lieu régulièrement pour compléter le stock de culture en intérieur.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			Partie III 2.2.2 (b) du règlement 2018/848
	Plus d'explications:				
8.4	Les engrais ne doivent pas être utilisés sauf dans des installations intérieures et seulement s'ils ont été autorisés pour une utilisation dans la production biologique et sont spécifiquement répertoriés uniquement ?	<input type="checkbox"/> Oui, <input type="checkbox"/> non, <input type="checkbox"/> NA			Partie III 2.2.2 (c) article 24 du règlement 2018/848
	Explication sur l'utilisation des engrais :				

	Nom du produit commercial	Substances actives	Dosage	Lien vers le site des engrais			
	<b>Applicable uniquement aux opérations de cultures d'algues en mer</b>			<input type="checkbox"/> En vigueur / <input type="checkbox"/> Non applicable			
8.5	L'exploitation utilise des éléments nutritifs naturellement présents dans l'environnement, OU			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			Partie III 2.3.1 du règlement 2018/848
	L'exploitation utilise des nutriments issus de la production animale aquacole biologique, de préférence située à proximité dans le cadre d'un système de polyculture .			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			Partie III 2.3.1 du règlement 2018/848
	<b>Applicable uniquement dans les installations terrestres où des sources externes de nutriments sont utilisées</b>			<input type="checkbox"/> En vigueur / <input type="checkbox"/> Non applicable			
	L'exploitation prend-elle les mesures nécessaires pour garantir que les niveaux de nutriments dans les eaux usées sont de manière vérifiable identiques, ou inférieurs, à ceux de l'eau entrante ?			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			Partie III 2.3.2 du règlement 2018/848
8.6	Si oui, quelles mesures ?						
	L'exploitation utilise-t-elle des nutriments d'origine végétale ou minérale et tels qu'énumérés ?			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (si oui, remplissez le tableau ci-dessous)			Partie III 2.3.2 du règlement 2018/848
	Nom du produit commercial	Substances actives	Dosage	Lien vers le site des engrais			
							Article 24 du règlement 2018/848
8.7	Préparation de produits bruts			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			Partie III 1.10 du règlement 2018/848

9	Mesures antifouling et nettoyage des équipements et installations de production			urgence	RA	Remarques
9.1	Les organismes bio-salissures sont-ils éliminés uniquement par des moyens physiques ou à la main et, le cas échéant, rejetés à la mer à distance de l'exploitation		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Fournir ci-dessous les mesures détaillées			Partie III 3.4.1 (e) du règlement 2018/848
9.2	Le nettoyage des équipements et des installations doit-il être effectué par des mesures physiques ou mécaniques.		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			Partie III 3.4.1 (e) du règlement 2018/848
9.3	Lorsque le nettoyage n'est pas satisfaisant, l'entreprise utilise-t-elle uniquement les substances répertoriées ?		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			Partie III 3.4.1 (f) du règlement 2018/848
	Nom du produit commercial	Substances actives	Lien vers le site du produit			
						Article 24 du règlement 2018/848

dix	Sous-traitant Activités	<input type="checkbox"/> Applicable / <input type="checkbox"/> Non applicable	urgence	RA	Remarques
10.1	Existe-t-il des activités exercées par des sociétés tierces ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			Article 34.3 & 34.5 du règlement 2018/848

10.2	Les contrats avec les sous-traitants, qui précisent clairement les activités particulières de sous-traitance et les dispositions orientées vers le règlement 2018/848 des services appliqués, sont-ils disponibles et joints ?						<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Article 34.3 & 34.5 du règlement 2018/848	
	Les sous-traitants sont-ils certifiés par un Organisme de Contrôle équivalent ?						<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Article 34.3 & 34.5 du règlement 2018/848	
	Si oui, leurs certificats sont-ils joints ?						<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Article 34.3 & 34.5 du règlement 2018/848	
	Sinon,	est- elle disposée à inclure ces activités dans le système de contrôle de l' opérateur ? <b>(Soumettre un OSP supplémentaire pour les activités fournies par le sous-traitant)</b>						<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Article 34.3 & 34.5 du règlement 2018/848
		sont -elles suivies ou supervisées ?						<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Article 34.3 & 34.5 du règlement 2018/848
comment la conformité au règlement 2018/848 est -elle contrôlée à toutes les étapes ? ( <i>Nécessite des documents</i> )										
<input type="checkbox"/> Surveillance <input type="checkbox"/> Entraînement <input type="checkbox"/> Tenue de registres <input type="checkbox"/> Other <b>Liste des sous-traitants au tableau ci-dessous,</b>						-	-			
10.3	<b>Nom du sous-traitant</b>	<b>Adresse</b>	<b>Organisme de contrôle</b>	<b>Période de services appliqués</b>	<b>Produits concernés</b>	<b>Activité</b>	-	-	-	
			AA-BIO-XXX			<input type="checkbox"/> Stockage <input type="checkbox"/> Other				
10.4	Existe-t-il des activités sous-traitées <b>auprès d'autres opérateurs bio</b> ?						<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Article 34.3 & 34.5 du règlement 2018/848	
10.5	Si oui,	sont- ils joints ?						<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
		les contrats avec les opérateurs, qui énoncent clairement les activités particulières de sous-traitance des services appliqués, sont-ils disponibles et attachés ?						<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
		<b>liste des opérateurs qui bénéficient des prestations de sous-traitance de la société dans le tableau ci-dessous,</b>						-	-	
10.6	<b>Nom de l'opérateur</b>	<b>Adresse</b>	<b>Organisme de contrôle</b>	<b>Période de services appliqués</b>	<b>Produits concernés</b>	<b>Activité</b>	-	-		
			AA-BIO-XXX			<input type="checkbox"/> Stockage <input type="checkbox"/> Other				

<b>11</b>	<b>Transport</b>	<b>urgence</b>	<b>RA</b>	<b>Remarques</b>				
11.1	Les produits sont transportés par le fournisseur	<input type="checkbox"/> Toujours   <input type="checkbox"/> Jamais   <input type="checkbox"/> Occasionnellement ( <i>si toujours, sautez les questions 7.2-7.4 et 7.9</i> )		(61) l'article 23.1; Annexe III 1 du règlement 2018/848				
11.2	Moyens de transport pour le transport de produits biologiques,			Annexe III 3.1.6.6 du règlement 2018/848				
	<input type="checkbox"/> Voiture de ferme	<input type="checkbox"/> Camion ouvert	<input type="checkbox"/> Camion fermé	<input type="checkbox"/> Récipient	<input type="checkbox"/> Wagon de train	<input type="checkbox"/> Navire	<input type="checkbox"/> Avion	<input type="checkbox"/> Other
11.3	Les moyens ci-dessus sont-ils utilisés pour transporter des cultures non biologiques ?			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Annexe III 2 Article 38.1(c) au règlement 2018/848			
11.4	Les produits biologiques sont-ils transportés avec des produits non biologiques ?			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Annexe III 2 Article 38.1(c) au règlement 2018/848			
11.5	Réception des matières premières Biologiques en	<input type="checkbox"/> En vrac   <input type="checkbox"/> Petits sacs   <input type="checkbox"/> Grands sacs   <input type="checkbox"/> Caisses   <input type="checkbox"/> Cartons/boîtes   <input type="checkbox"/> Conteneur   <input type="checkbox"/> Other			Annexe III 5 du règlement 2018/848			
11.6	Analyse en laboratoire des matières premières	<input type="checkbox"/> Chaque lot   <input type="checkbox"/> Chaque fournisseur   <input type="checkbox"/> Other						



	<b>Documents évalués par l'exploitation pour l'acceptation des produits biologiques,</b>					Annexe III 5 du règlement 2018/848
11.7	<input type="checkbox"/> Facture	<input type="checkbox"/> Certificat du fournisseur	<input type="checkbox"/> Connaissance / CMR			
	<input type="checkbox"/> Reçu/facture de transport	<input type="checkbox"/> Certificat de transaction (TC)	<input type="checkbox"/> Other			
11.8	<b>Les indications obligatoires ci-dessous figurent-elles dans les documents commerciaux ?</b>			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Annexe III 5 du règlement 2018/848
un.	<i>le nom et l'adresse du fournisseur</i>			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
b.	<i>le nom du produit accompagné d'une référence au mode de production biologique</i>			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
c.	<i>le numéro de code de l'organisme de contrôle du fournisseur (YY-BIO-XXX)</i>			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
d.	<i>le cas échéant, le numéro de lot</i>			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
e.	<i>sont- elles également présentées sur un document d'accompagnement qui peut être indéniablement lié à l'emballage, au conteneur ou au transport véhiculaire du produit ?</i>			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
11.9	<b>Mesures de précaution pour éviter toute contamination au niveau du transport,</b> <i>( non applicable dans les cas où les matières premières sont livrées par le fournisseur)</i>					
	<input type="checkbox"/> Nettoyage avec tenue de registres	<input type="checkbox"/> Séparation temporelle	<input type="checkbox"/> Other			
	L'efficacité des mesures ci-dessus est-elle également surveillée et enregistrée ?			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		

12	<b>Stockage</b>				<input type="checkbox"/> Applicable / <input type="checkbox"/> Non applicable	urgence	RA	Remarques
12.1	<b>Type d'unité</b>	<b>Superficie (m<sup>2</sup>)</b>	<b>Stockage de</b>	<b>Possédé/Loué</b>	<b>Utilisé pour</b>			
UN			<input type="checkbox"/> Matières premières; <input type="checkbox"/> Contributions; <input type="checkbox"/> production finale <input type="checkbox"/> équipement et matériel d'emballage; <input type="checkbox"/> Other	<input type="checkbox"/> Possédé <input type="checkbox"/> Loué	<input type="checkbox"/> Organique <input type="checkbox"/> Non-organique			Annexe III 7 du règlement 2018/848
B			<input type="checkbox"/> Matières premières; <input type="checkbox"/> Contributions; <input type="checkbox"/> production finale <input type="checkbox"/> équipement et matériel d'emballage; <input type="checkbox"/> Other	<input type="checkbox"/> Possédé <input type="checkbox"/> Loué	<input type="checkbox"/> Organique <input type="checkbox"/> Non-organique			
C			<input type="checkbox"/> Matières premières; <input type="checkbox"/> Contributions; <input type="checkbox"/> production finale <input type="checkbox"/> équipement et matériel d'emballage; <input type="checkbox"/> Other	<input type="checkbox"/> Possédé <input type="checkbox"/> Loué	<input type="checkbox"/> Organique <input type="checkbox"/> Non-organique			
12.2	Les matières premières non biologiques sont-elles stockées avec des matières premières biologiques ?				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			Annexe III 7 du règlement 2018/848
	Si oui, des panneaux d'identification sont-ils placés dans l'unité de stockage pour séparer les matières premières biologiques ?				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			Annexe III 7 du règlement 2018/848
12.3	Des intrants interdits sont-ils stockés avec des matières premières biologiques ou des substances autorisées ?				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			Annexe III 7 du règlement 2018/848
12.4	<b>Risques de contamination ,</b>							
	<input type="checkbox"/> Mélange de produits avec des produits non bio ou en conversion	<input type="checkbox"/> Mélange d'ingrédients		<input type="checkbox"/> Other				Articles 9.5 & 28 du règlement 2018/848
	<input type="checkbox"/> Contamination par des substances non autorisées	<input type="checkbox"/> Perte de traçabilité		<input type="checkbox"/> Other				Articles 9.5 & 28 du règlement 2018/848
12,5	<b>Mesures de précaution pour éviter toute contamination au niveau du stockage,</b>							Articles 9.5 & 28 du règlement 2018/848

<input type="checkbox"/> Placer la séparation	<input type="checkbox"/> Séparation temporelle	<input type="checkbox"/> Assainissement			
<input type="checkbox"/> Nettoyage avec tenue de registres	<input type="checkbox"/> Des signes sur le mur	<input type="checkbox"/> Identification des lots			Annexe III 3.b.(i) du règlement 2018/848
<input type="checkbox"/> Discriminé avec une couleur d'emballage différente	<input type="checkbox"/> Des panneaux au sol	<input type="checkbox"/> Other			
L'efficacité des mesures ci-dessus est-elle également surveillée et enregistrée ?			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		

13	Transport des produits finis	urgence	RA	Remarques
13.1	Les produits sont transportés : <input type="checkbox"/> Transport interne vers l'unité de manutention détenue, <input type="checkbox"/> Acheteur, <input type="checkbox"/> N/A, l'unité de manutention se trouve au même endroit			article 23 ; 38 (c) du règlement 2018/848
13.2	Les produits sont transportés par l'acheteur <input type="checkbox"/> Toujours   <input type="checkbox"/> Jamais   <input type="checkbox"/> Occasionnellement   <input type="checkbox"/> N'est pas applicable ( Si <b>toujours</b> , sautez les questions 7.2-7.4 et 7.9 )			
13.3	Moyens de transport pour le transport de produits biologiques, <input type="checkbox"/> Voiture de ferme   <input type="checkbox"/> Camion ouvert   <input type="checkbox"/> Camion fermé   <input type="checkbox"/> Récipient   <input type="checkbox"/> Wagon de train   <input type="checkbox"/> Navire   <input type="checkbox"/> Avion   <input type="checkbox"/> Other			
13.4	Les moyens ci-dessus sont-ils utilisés pour transporter des cultures non biologiques ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
13.5	Les produits biologiques sont-ils transportés avec des produits non biologiques ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
13.6	Transport de produit biologique en <input type="checkbox"/> Petits sacs   <input type="checkbox"/> Grands sacs   <input type="checkbox"/> Caisses   <input type="checkbox"/> Cartons/boîtes   <input type="checkbox"/> Conteneur   <input type="checkbox"/> Other			
13.7	<b>Documents évalués par l'exploitation pour l'acceptation des produits biologiques,</b> <input type="checkbox"/> Facture   <input type="checkbox"/> Certificat du fournisseur   <input type="checkbox"/> Connaissance / CMR <input type="checkbox"/> Reçu/facture de transport   <input type="checkbox"/> Certificat de transaction (TC)   <input type="checkbox"/> Other			Annexe III 5 & 1 article 23 au règlement 2018/848
13.8	<b>Les indications obligatoires ci-dessous figurent-elles dans les documents commerciaux ?</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Articles 32 et 33 au règlement 2018/848
un.	<i>le nom et l'adresse du fournisseur</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
b.	<i>le nom du produit accompagné d'une référence au mode de production biologique</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
c.	<i>le numéro de code de l'organisme de contrôle du fournisseur (YY-BIO-XXX)</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
d.	<i>le cas échéant, le numéro de lot</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
e.	<i>sont- elles également présentées sur un document d'accompagnement qui peut être indéniablement lié à l'emballage, au conteneur ou au transport véhiculaire du produit ?</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
13.9	<b>Mesures de précaution pour éviter toute contamination au niveau du transport,</b> ( non applicable dans les cas où les matières premières sont livrées par le fournisseur ) <input type="checkbox"/> Nettoyage avec tenue de registres   <input type="checkbox"/> Séparation temporelle   <input type="checkbox"/> Other			Articles 9.5 & 28 du règlement 2018/848
	L'efficacité des mesures ci-dessus est-elle également surveillée et enregistrée ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Annexe III 3.b.(i) du règlement 2018/848

<b>1 4</b>	<b>Système d'enregistrement et traçabilité (les enregistrements doivent permettre la traçabilité du produit à tous les niveaux)</b>	<b>urgence</b>	<b>RA</b>	<b>Remarques</b>
14.1	Applicable à la collecte des producteurs d'algues et d'algues			Article 34.5 du règlement 2018/848
un	<input type="checkbox"/> Registres de production et de récolte ( <i>informations minimales : liste des espèces, date de début, lieu, date de récolte, quantité récoltée, numéro de lot</i> )			Article 34.5 du règlement 2018/848
b	<input type="checkbox"/> Fertilisation ( <i>informations minimales : date d'application, type de fertilisation, quantité d'engrais utilisée</i> )			Article 34.5 du règlement 2018/848
14.2	Applicable à la collecte d'algues sauvages			Article 34.5 du règlement 2018/848
un	<input type="checkbox"/> Historique de l'activité de récolte pour chaque espèce dans les gisements nommés,			Article 34.5 du règlement 2018/848
b	<input type="checkbox"/> Estimation de récolte (volumes) par saison,			Article 34.5 du règlement 2018/848
c	<input type="checkbox"/> Sources de pollution possibles pour les planches de récolte,			Article 34.5 du règlement 2018/848
d	<input type="checkbox"/> Rendement annuel durable pour chaque lit.			Article 34.5 du règlement 2018/848
14.3	<input type="checkbox"/> Dossiers de transport et réceptions de matières premières			Article 34.5 du règlement 2018/848
14.4	<input type="checkbox"/> Approvisionnement en matières premières – Réception des produits bio ( <i>informations minimales : Date, produit, quantité, fournisseur, numéro de facture</i> )			Article 34.5 du règlement 2018/848
14.5	<input type="checkbox"/> Stockage des matières premières			Article 34.5 du règlement 2018/848
14.6	<input type="checkbox"/> Stockage des algues/algues récoltées/collectées			Article 34.5 du règlement 2018/848
14.7	<input type="checkbox"/> Dossiers de transport et réceptions des produits finaux			Article 34.5 du règlement 2018/848
14.8	<input type="checkbox"/> Factures de matières premières, copies de certificats des fournisseurs			Article 34.5 du règlement 2018/848
14.9	<input type="checkbox"/> Registres de ventes ( <i>y compris les factures et les certificats d'acheteur ainsi que les ventes locales et les ventes non biologiques</i> )			Article 34.5 du règlement 2018/848
14h10	<input type="checkbox"/> Registres de nettoyage ( <i>discriminés au nettoyage des entrepôts ; des installations ; des machines ; des équipements/outils ; des moyens de transport, etc.</i> )			Article 34.5 du règlement 2018/848
14.11	<input type="checkbox"/> Documents liés aux activités de sous-traitance ( <i>activités fournies par des tiers ou fournies à des tiers par l'entreprise</i> )			Article 34.5 du règlement 2018/848
14.12	<input type="checkbox"/> Other			Article 34.5 du règlement 2018/848
14.13	Dans quelle(s) langue(s) les enregistrements ci-dessus sont-ils conservés ? ( <i>Par exemple, anglais, arabe, chinois, turc, russe, ukrainien, etc.</i> )			
14.14	Les dossiers sont-ils conservés pendant au moins cinq ans ?		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

<b>15</b>	<b>Documents justificatifs</b>				
<input type="checkbox"/>	Licence d'exploitation	<input type="checkbox"/>	Plan de gestion durable	<input type="checkbox"/>	Rapports d'analyse de l'eau
<input type="checkbox"/>	Registre des impôts	<input type="checkbox"/>	Évaluation environnementale	<input type="checkbox"/>	Rapports de laboratoire d'échantillons internes
<input type="checkbox"/>	Carte d'identité/passeport	<input type="checkbox"/>	Organigrammes schématiques	<input type="checkbox"/>	Contrat(s) de sous-traitance
<input type="checkbox"/>	Organigramme produit et financier ( <i>uniquement si différent</i> )	<input type="checkbox"/>	Organigrammes descriptifs	<input type="checkbox"/>	Certificat fournisseur

<input type="checkbox"/> Plan/disposition schématique des installations	<input type="checkbox"/> Formulaires d'enregistrement	<input type="checkbox"/> Other
<input type="checkbox"/> Cartes satellite des installations ( <i>incluant les coordonnées</i> )	<input type="checkbox"/> Système de traçabilité / Système de numérotation des lots	<input type="checkbox"/> Other
<input type="checkbox"/> Photos/vidéos	<input type="checkbox"/> Saisir les factures et/ou les reçus	<input type="checkbox"/> Other

**JE DÉCLARE ET M'ENGAGE :**

- a) effectuer les opérations conformément aux règles de production biologique ;
- b) accepter, en cas d'infraction ou d'irrégularités, l'application des mesures des règles de production biologique ;
- c) s'engager à informer par écrit les acheteurs du produit afin de s'assurer que les indications faisant référence au mode de production biologique soient supprimées de cette production ;
- d) d'accepter, dans les cas où mon exploitation et/ou les sous-traitants de mon exploitation sont contrôlés par différentes autorités ou organismes de contrôle conformément au système de contrôle mis en place par l'ACERT, l'échange d'informations entre ces autorités ou organismes ;
- e) d'accepter, dans les cas où mon exploitation et/ou les sous-traitants de mon exploitation changent d'autorité de contrôle ou d'organisme de contrôle, la transmission de leurs dossiers de contrôle à l'autorité de contrôle ou à l'organisme de contrôle ultérieur ;
- f) accepter, dans les cas où mon entreprise se retire du système de contrôle, d'en informer sans délai l'autorité locale compétente concernée, conformément aux dispositions prévues dans le pays tiers concerné ;
- g) d'accepter, dans les cas où mon entreprise se retire du système de contrôle, que le dossier de contrôle soit conservé pendant une période d'au moins cinq ans ;
- h) accepter d'informer sans délai l'ACERT et la ou les autorités ou organismes de contrôle compétents de toute irrégularité ou infraction affectant le statut biologique de mes produits ou des produits biologiques reçus d'autres opérateurs ou sous-traitants.

Je déclare solennellement que toutes les informations soumises à ACERT SA avec ma candidature sont vraies et exactes. J'ai reçu et j'accepte pleinement le Règlement de Certification et les dispositions prévues par le « Règlement 2018/848 » et ses modifications. Je me conformerai pleinement aux dispositions du « Règlement 2018/848 » et m'engage à informer immédiatement l'ACERT de toute modification des mesures décrites dans le présent formulaire.

Date	Prénom / nom de famille	Signature
------	-------------------------	-----------

Owner or legal representative

**A remplir par l'ACERT**

**ANNEXE I**  
( à remplir lors de l'inspection )

**A. ACCEPTATION DE L'ÉQUIPE ET DÉCLARATION INDEPENDENCEDES INSPECTEURS**

<b>Équipe d'inspection</b>			
Inspecteur principal		Code	
Inspecteur 1		Code	
Inspecteur 2		Code	
Inspecteur 3		Code	

<b>Entreprise à inspecter</b>			
Nom de l'entreprise		Code	
Présent lors de l'inspection	<input type="checkbox"/> Propriétaire d'entreprise <input type="checkbox"/> Représentant légal		

Date(s) d'inspection			
Durée de l'inspection	Commencer :	Finition :	

**A1. ACCEPTATION DE L'ÉQUIPE D'INSPECTION PAR L'OPÉRATION ET DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE**

Le soussigné  Propriétaire /  Représentant légal de l'opération ci-dessus , je déclare que :

1. J'accepte le contrôle de l' opération susvisée pour les dates indiquées ci-dessus.
2. J'accepte sans réserve la composition de l'équipe d'audit.
3. Aucun membre de l'équipe d'audit n'a eu de relation professionnelle avec mon entreprise au cours des deux dernières années.

Date: / /

Date:	
Le soussigné	

\_\_\_\_\_  
(Nom et signature)

**A2. ACCEPTATION DE L'INSPECTION AFFECTATION ET DÉCLARATION DE INDEPENDENCEL'ÉQUIPE D'AUDIT**

1. J'accepte le contrôle de l'opération susvisée pour la date mentionnée ci-dessus telle qu'elle m'a été programmée et assignée par le service de certification de l'Organisme.
2. Nous soussignés déclarons qu'au cours des deux dernières années, nous n'avons eu aucune relation professionnelle avec l'opération susvisée. Nous connaissons et acceptons les termes de la norme biologique ACERT et de la norme ISO/IEC 17065.

**Inspecteur principal**

**Inspecteur 1**

\_\_\_\_\_  
( Nom, Prénom et Signature )

\_\_\_\_\_  
( Nom, Prénom et Signature )

**Inspecteur 2**

**Inspecteur 3**

\_\_\_\_\_  
( Nom, Prénom et Signature )

\_\_\_\_\_  
( Nom, Prénom et Signature )



**ANNEXE II**  
**( à remplir lors de l'inspection )**

<input type="checkbox"/> Inspection initiale - <input type="checkbox"/> Inspection de suivi	<input type="checkbox"/> Inspection physique complète	<input type="checkbox"/> Annoncé	<input type="checkbox"/> Other
<input type="checkbox"/> Inspection supplémentaire	<input type="checkbox"/> Inspection physique non complète :	<input type="checkbox"/> Inopiné	

**Résumé de l'inspection comprenant les conclusions et autres remarques utiles. De plus, résumez le système de production et la chaîne d'approvisionnement.**

---

**Tableau 1 : Produits récoltés/collectés stockés**

Produit	Quantité (tonnes)	Statut	Emplacement stocké	Remarques
		<input type="checkbox"/> Bio - <input type="checkbox"/> En conversion - <input type="checkbox"/> Conventionnel		
		<input type="checkbox"/> Bio - <input type="checkbox"/> En conversion - <input type="checkbox"/> Conventionnel		

**Tableau 2 : Fertilisation**

Produit	Quantité utilisée (kg)	Substance	Espèces	Remarques

**Tableau 3 : Entrées stockées**

Produit	Quantité (tonnes)	Substance	Emplacement stocké	Remarques

<b>Résultats du calculateur de risque</b>	
---	--

<b>Date d'inspection</b>	<b>Prénom / nom de famille</b>	<b>Signature:</b>